

# Résidence LES ACADEMIES DES DUCS

Dijon

La résidence dispose de 119 studios meublés de 17 m<sup>2</sup> à 26 m<sup>2</sup> avec ou sans balcon.



[www.logifac.fr](http://www.logifac.fr)



LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES  
NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

**Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant :** elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides au logement de la CAF.

**Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.**

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

**03 80 47 11 69**

1, bd de la Fontaine des  
Suisse  
21000 Dijon

119 studios meublés de 17 m<sup>2</sup> à 26 m<sup>2</sup> avec ou sans balcon.

Loyer/mois à partir de  
**550,00 €**

Loyer TTC pour le logement 7 (charges et TEOM comprises et hors électricité).

Consommations énergétiques indicatives : catégorie C  
Gaz à effet de serre : en cours

Frais de dossier à partir de 300 €

Le montant diffère selon les partenaires de la résidence liés par une convention notamment des établissements d'enseignement ou des associations.

Organismes en partenariat exclusif



Particulièrement adaptée aux étudiants, nos résidences sont parfois également accessibles aux jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide au Logement Social (ALS) qui est déduite chaque mois du loyer.

**Pour faire une demande de logement :**

- Rendez-vous sur [www.logifac.fr](http://www.logifac.fr)
- Cliquez sur « Je réserve » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



## LES AVANTAGES LOGIFAC

**Choisissez votre date de début de location**

**Frais de dossier à tarifs privilégiés\*\***  
Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 juin.

## Nos services disponibles



Wifi



Laverie \*\*



Surveillance vidéo



Badge Vigilic



Digicode



Parking \*\*



Emplacement à vélos



Equipe de la résidence



Coworking

## PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque logement comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle de douche : lavabo, douche, WC.
- La pièce principale meublée : lit, bureau, fauteuil, grand placard avec penderie et coffre-fort.
- Le coin cuisine équipé : évier, plaques vitrocéramiques, réfrigérateur, micro-ondes/grill, placards, table et chaise, kit vaisselle.

Certains studios sont conçus pour permettre le passage et la rotation d'un fauteuil roulant.



Photo de l'intérieur des logements

## PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS\* :

**Les équipes de la résidence** sont la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives.

**Divers équipements** sont mis à la disposition des occupants : accès sécurisé avec digicode et badge Vigik, vidéosurveillance, parking\*\*, garages à vélos sécurisés, salle commune, salle de sport, Wifi (inclus dans le loyer), laverie\*\*, kit linge\*\*, prêt d'aspirateur, de table et de fer à repasser.

### Les provisions sur charges incluent :

- La consommation d'eau froide du studio.
- L'abonnement et les consommations de chauffage, d'eau chaude et d'électricité.
- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- Les frais d'entretien ascenseur, VMC, matériel de sécurité et des autres équipements communs de la résidence.
- Les frais liés à l'usage d'Internet.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

### Le résident prend directement en charge :

- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987.
- La taxe d'habitation.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- Les frais liés à l'usage de la laverie et parking.

\*Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

\*\*Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



La résidence étudiante est située à proximité du centre-ville de **Dijon** et des grandes écoles de la Côte-d'Or (21). Elle est seulement à 10 minutes à pied du CHU de Dijon. Transports en commun (tram et bus) et commodités à 250 mètres de la résidence.



# SPÉCIAL RENTRÉE SANS STRESS !

Faites une demande de logement tant que celui que vous préférez est disponible et annulez votre bail en cas de besoin.

## EXCLUSIVITÉ LOGIFAC !

Si vous signez votre contrat de location avant le 15 juin 2025, vous choisissez votre date de début de contrat et vous pouvez vous désister\*.

- 1 Choisissez vos résidences préférées en un clic.
- 2 Préparez vos pièces justificatives et déposez-les en ligne.
- 3 Les équipes de la résidence vous recontacteront pour programmer une visite.



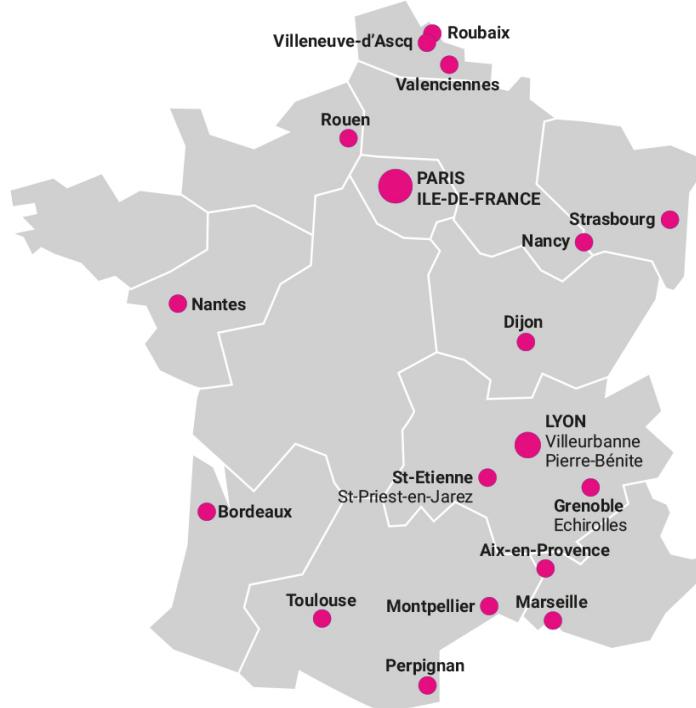
\* Faites votre demande sans attendre d'avoir passé vos examens ! Vous pourrez annuler votre bail en cas d'échec au baccalauréat 2025, à un examen, ou une admission dans un établissement se situant dans une autre ville que celle de la résidence concernée. Le contrat ne pourra pas être annulé après le 17 juillet 2025 et commencera à la date que vous aurez choisi. Conditions variables selon les résidences et les périodes de l'année.



## LE CHOIX

AIX-EN-PROVENCE  
BORDEAUX  
DIJON  
GRENOBLE - ÉCHIROLLES  
LYON - VILLEURBANNE  
PIERRE-BÉNITE  
MARSEILLE  
MONTPELLIER  
NANCY  
NANTES  
PARIS  
PERPIGNAN  
ROUBAIX  
ROUEN  
ST-ÉTIENNE  
ST-PRIEST-EN-JAREZ  
STRASBOURG  
TOULOUSE  
VALENCIENNES  
VILLENEUVE-D'ASCQ  
Île-de-France :  
AUBERVILLIERS  
GENTILLY  
IVRY-SUR-SEINE  
VILLIERS-SUR-MARNE

43 RÉSIDENCES  
DANS 26 VILLES ÉTUDIANTES  
+ DE 5 300 LOGEMENTS MEUBLÉS ET ÉQUIPÉS



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE